

travailleurs qui y assistaient, l'occasion de mesurer l'arbitraire de la Direction, mais aussi sa vulnérabilité.

Son intransigeance du départ fut en effet à plusieurs reprises battue en brèche et démystifiée au cours des discussions. La fermeté de ton qu'elle affectionnait dans ses rapports avec les grévistes apparut vite comme la couverture d'un autoritarisme incompetent et ne résista pas aux méthodes de discussion adoptées par les grévistes.

Ceux-ci ne s'en laissèrent jamais conter, firent entendre leur voix quand on voulait les prendre de haut et surent répondre du tac au tac aux insolences patronales. Quand le directeur lors de la première rencontre annonça superbement qu'il n'avait rien à proposer, l'invasion de la salle de négociations par les grévistes qui attendaient sa prise de position fut immédiate ; et l'« échange de vues » qui s'en suivit lui passa l'envie d'adopter à l'avenir le ton qu'il avait choisi.

A plusieurs reprises, l'autorité de la Direction fut de cette façon désacralisée et les travailleurs firent l'expérience concrète de ce que beaucoup d'entre eux savent confusément : le patronat n'a pas vocation naturelle à commander, le pouvoir absolu qu'il détient en temps ordinaire ne résiste pas longtemps à la libération de l'insolence et de l'initiative ouvrières.

2 — A travers l'élaboration des revendications, la gestion patronale mise à nu.

La grève était partie sur la base d'un « ras-le-bol » généralisé par rapport à la détérioration des conditions de travail sans que des revendications précises soient adoptées.

Pierre d'achoppement de tous les problèmes : la question des effectifs ; si les conditions de travail se dégradent, c'est que la Direction n'embauche pas suffisamment et préfère alourdir les journées de travail des agents ou faire appel quand il y a urgence aux entreprises privées. Restait à poser ce problème en termes de revendications concrètes : combien de postes ? dans quel secteur ? la Direction n'avait aucune proposition à faire : « le problème est complexe, disait-elle, il est à l'étude et ne sera pas résolu avant plusieurs mois » !

Pour les grévistes, pas question d'attendre que l'ordinateur et les bureaux aient digéré toutes les données du problème. Puisqu'on ne sait pas leur fournir les chiffres nécessaires à la négociation, ils vont les rassembler eux-mêmes.

Dans chaque secteur de travail, des commissions d'étude se mettent en place. Elles vont passer au crible les tâches à effectuer, les interventions qui sont demandées aux agents et calculer à partir de là les créations de postes qui sont nécessaires.

C'est ainsi que la Direction va se trouver en présence dans la négociation d'une force qu'elle ne soupçonnait pas. Ce